



présenceverte

Solutions de téléassistance N°1 en France*

Vivez serein, nous sommes là 24h/24 et 7j/7.

Présence Verte Touraine, seul acteur du marché à être exclusivement dédié à la téléassistance vous propose des offres adaptées à vos besoins.

Découvrez Activ'zen, la téléassistance à domicile.

Se présentant sous la forme d'un discret bracelet ou d'un médaillon, Activ'zen s'adresse à toute personne souhaitant se sentir parfaitement en sécurité chez elle.

Grâce à cette solution, vous êtes autonome mais jamais seul.

En cas de besoin, il vous suffit d'appuyer sur le bouton de votre médaillon ou de votre transmetteur pour être secouru.

En complément de son équipement de base, Présence Verte vous propose également un détecteur automatique de chute brutale et un détecteur de fumée reliés à votre matériel de téléassistance ainsi qu'un coffre à clés sécurisé vous assurant un secours rapide et sans dommage.

Découvrez Activ'mobil, avec vous où que vous soyez.

Cette offre s'adresse aux éternels aventuriers !

A tous ceux qui souhaitent être libres de pratiquer une activité à l'extérieur, en toute sérénité.

En promenade en ville, ou à la campagne, il vous suffit d'appuyer sur la touche du dispositif mobile pour être secouru. En cas de besoin, nous pouvons aussi vous géolocaliser.

Nos deux offres bénéficient d'un crédit ou d'une réduction d'impôt à hauteur de 50%. Des prises en charge sont également possibles par les caisses de retraite ou le conseil départemental.

Des tarifs préférentiels avec des communes conventionnées et partenaires sont aussi possibles.



N'attendez plus, contactez votre agence **Présence Verte Touraine**
5 Rue du 66ème Régiment d'Infanterie, 37000 Tours - 02.47.31.61.96
Email : pv37@presenceverte.fr
Site internet : www.presencevertetouraine.fr

*N°1 en nombre de contrats sur le marché de la téléassistance aux particuliers.

INFORMATIONS TARIFAIRES ACTIV'ZEN 2024

<i>Prestation de téléassistance¹</i>	Prix HT €	Prix TTC € (TVA 20 %)
1 Frais d'installation (Payable en une fois avec la 1 ^{ère} mensualité)	20,83 €	25,00 €
2 Abonnement mensuel Activ'zen comprenant : - La mise à disposition et la maintenance du dispositif - L'écoute et le traitement des appels par la Centrale d'écoute 24H/24 et 7J/7 . - La mise à jour des informations liées à votre contrat, pour toute demande de modification (Coordonnées des Réseaux de solidarité, RIB, etc.) • Avec une ligne téléphonique classique *	20,75 €	24,90 €
• Sans ligne téléphonique, dégroupée ou câblée * :	20,75 €	24,90 €
• Avec une offre « Pack » : Activ'zen + Activ'mobil	33,33 €	40,00 €
3 Options (en sus de l'abonnement)		
Option Sécurité (Détecteur de fumée)	1,67 €	2,00 €
Option Sérénité (Bracelet détecteur de chutes brutales)	4,17 €	5,00 €
Option Convivialité (Accès à un service d'écoute et de dialogue, mise en relation sur demande avec une cellule de soutien psychologique).	Offerte	Offerte
4 Produits additionnels	Prix disponibles sur demande	
Forfait dépannage hors causes matériel présence verte	20,83 €	25,00 €
Déclencheur perdu ou détérioré	Tarif selon modèle	Tarif selon modèle

Que vous soyez imposable ou non, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%²

*** Charge des communications téléphoniques :** Les coûts des communications, comprenant notamment les appels liés au contrôle automatique du Transmetteur, aux divers contrôles techniques, ainsi que les communications résultant du déclenchement d'une Alarme, sont à la charge du souscripteur. Lorsque le Service repose sur la technologie GSM/DATA et que la carte SIM est fournie par Présence Verte, le coût de ces communications est compris dans le prix du Service facturé par Présence Verte au Souscripteur.

A votre service en toute liberté

- **Vous souhaitez vous abonner à la téléassistance Présence Verte**, nous vous proposons de mettre en place le service dans un délai maximum de 5 jours ouvrés à compter de la signature de votre contrat.
- **Modes de paiement acceptés : prélèvement**
- **Périodicité de la facturation :** mensuellement, à terme échu le 14 du mois

Aucune somme ne peut être réclamée directement par un conseiller Présence Verte.
Toute somme due fait l'objet d'une facturation par l'association Présence Verte.

¹ Le service est délivré en mode « Prestataire » (Arrêté du 17 mars 2015 relatif à l'information préalable du consommateur sur les prestations de service à la personne)

² Crédit d'impôt égal à 50% du prix du service de téléassistance délivré par un organisme de services à la personne, conformément à l'article 199 sexdecies du code général des impôts. Sous réserve d'éligibilité.

La garantie d'une intervention rapide

- En cas de détection d'un risque d'interruption totale du service, nous nous engageons à intervenir sous **24 heures ouvrées**.
- En cas de détection d'un dysfonctionnement partiel du service, nous nous engageons à intervenir sous **48 heures ouvrées**.

A vos côtés dans vos démarches

Nous vous accompagnons dans la souscription à notre service, et vous orientons vers les organismes pouvant vous informer sur les aides financières auxquelles vous pouvez prétendre.

Besoin d'un Devis ? Un Devis peut être établi gratuitement sur demande.

La liberté d'engagement

▪ Droit de rétractation

Vous disposez d'un délai de **14 jours** à compter de l'acceptation de l'offre pour renoncer au service de téléassistance Présence Verte sans avoir à en justifier le motif ni à payer de pénalité.

Le service délivré avant l'exercice de votre droit de rétractation pourra vous être facturé si vous avez demandé l'activation du service avant l'expiration du délai de 14 jours.

▪ Le contrat est résiliable à tout moment.

Il vous suffit pour cela d'en aviser votre agence Présence Verte par courrier recommandé et de nous restituer votre matériel de téléassistance physiquement ou par voie postale (voir coordonnées ci-dessous).

Le prix des prestations pour le mois en cours de la résiliation est dû dans son intégralité à Présence Verte. En cas de décès du Souscripteur, la résiliation prend effet rétroactivement à la date de survenance de l'événement.

En cas de non-restitution totale ou partielle du Matériel dans un délai de trente (30) jours à compter de la date de résiliation, Présence Verte se réserve le droit de facturer au Souscripteur une pénalité forfaitaire. Toute défectuosité, irrégularité ou usure anormale par rapport à celles qui auraient dû résulter d'une utilisation normale du Matériel pourra également donner lieu à l'application de ladite pénalité par Présence Verte.

Frais facturés en cas de restitution incomplète du Matériel :

Transmetteur domiciliaire	Transmetteur mobile	Déclencheur	Autres (détecteur de chutes)
182 € TTC	234 € TTC	30 € TTC	48 € TTC

Vous avez une question relative à la réalisation de notre service ?

En cas de réclamation, votre demande est à adresser à l'Association Locale Présence Verte, dont les coordonnées sont indiquées ci-dessus. Vous pouvez dans un second temps adresser toute demande de médiation au médiateur à la consommation compétent, par courrier à ANM CONSO 2 rue de Colmar – 94300 Vincennes ou sur le site internet <https://www.anm-conso.com/>.

Rencontrons-nous, échangeons ensemble

Adresse de l'Association Présence Verte Touraine 5 rue du 66^{ème} Régiment d'Infanterie 37000 TOURS 02 47 31 61 96 pv37@presenceverte.fr www.presencevertetouraine.fr Horaires d'accueil physique du lundi au vendredi : De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 Horaires d'accueil téléphonique du lundi au vendredi : De 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00	Moyens d'accès 
---	---

INFORMATIONS TARIFAIRES **Activ'mobil** particulier 2024

<i>Prestation de téléassistance¹</i>	Prix HT €	Prix TTC € (TVA 20 %)
1 Frais d'installation (Payable en une fois avec la 1 ^{ère} mensualité)	20,83 €	25,00 €
2 Abonnement mensuel Activ'mobil comprenant :		
- La mise à disposition et la maintenance du dispositif Abby ou Luna mobile		
- L'écoute et le traitement des appels par la Centrale d'écoute 24H/24 et 7J/7.		
- La mise à jour des informations liées à votre contrat, pour toute demande de modification (Coordonnées Réseaux de solidarité, RIB, etc.)		
- Un déclencheur / Une carte SIM *		
• Avec application mobile :	13,25 €	15,90 €
• Avec dispositif de téléassistance mobile :	22,42 €	26,90 €
• Avec une offre « Pack » : Activ'zen + Activ'mobil	33,33 €	40,00 €
3 Options (en sus de l'abonnement)		
Option détection de chute (uniquement disponible avec le dispositif Abby)	2,50 €	3,00 €
Option Convivialité (Accès à un service d'écoute et de dialogue, mise en relation sur demande avec une cellule de soutien psychologique).	Offerte	Offerte
4 Produits additionnels	Prix disponibles sur demande	
Forfait dépannage hors causes matériel présence verte	20,83 €	25,00 €
Déclencheur perdu ou détérioré	Tarif selon modèle	Tarif selon modèle

Que vous soyez imposable ou non, vous pouvez bénéficier d'un crédit d'impôt de 50%²

* **Charge des communications téléphoniques :** Les coûts des communications, comprenant notamment les appels liés au contrôle automatique du Transmetteur, aux divers contrôles techniques, ainsi que les communications résultant du déclenchement d'une Alarme, sont à la charge du souscripteur. Lorsque le Service repose sur la technologie GSM/DATA et que la carte SIM est fournie par Présence Verte, le coût de ces communications est compris dans le prix du Service facturé par Présence Verte au Souscripteur.

A votre service en toute liberté

- **Vous souhaitez vous abonner à la téléassistance Présence Verte,** nous vous proposons de mettre en place le service dans un délai maximum de 5 jours ouvrés à compter de la signature de votre contrat.
- **Modes de paiement acceptés : prélèvement**
- **Périodicité de la facturation :** mensuellement, à terme échu le 14 du mois

Aucune somme ne peut être réclamée directement par un conseiller Présence Verte.
Toute somme due fait l'objet d'une facturation par l'association Présence Verte.

1 Le service est délivré en mode « Prestataire » (Arrêté du 17 mars 2015 relatif à l'information préalable du consommateur sur les prestations de service à la personne)

2 Crédit d'impôt égal à 50% du prix du service de téléassistance délivré par un organisme de services à la personne, conformément à l'article 199 sexdecies du code général des impôts. Sous réserve d'éligibilité.